

ENSEIGNER L'HISTOIRE ET LA MÉMOIRE DU GÉNOCIDE PERPÉTRÉ CONTRE LES TUTSI AU RWANDA EN 1994

FICHE PÉDAGOGIQUE HISTOIRE CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS

Ressource pédagogique réalisée dans le cadre du projet national *Construire le monde d'après*
porté conjointement par la Ligue de l'enseignement et Ibuka France

Avant la colonisation, le Rwanda était l'un des principaux royaumes de la région des Grands Lacs. La société rwandaise était structurée autour du *Mwami* (roi) et composée de trois groupes sociaux : les Tutsi qui vivaient de l'élevage, les Hutu qui vivaient de l'agriculture, et les Twa qui vivaient de la chasse, de la cueillette, et de l'artisanat. Ces groupes n'étaient pas immuables et les mobilités sociales entre ces groupes existaient à l'exception de la royauté réservée au lignage tutsi. Tous partageaient néanmoins la même langue, les mêmes croyances ainsi qu'une histoire et une culture commune.

1897 : L'Allemagne impose son protectorat au Rwanda

1900 : Les Pères Blancs rattachés à la Société des Missionnaires d'Afrique fondent la première mission catholique à Save situé tout proche de Butare (Huye) dans le sud du pays.

1922 : A l'issue de la Première Guerre Mondiale, l'Allemagne perd le territoire du Rwanda qui est désormais attribué aux occupants belges. En se basant sur une idéologie raciale dite « hamitique », la colonisation belge applique au Rwanda un schéma théorique qui fait des Tutsi une race métissée supérieure et venue d'ailleurs tandis que les Hutu sont considérés comme les autochtones du pays. Les groupes sociaux préexistants sont ethniciés et deviennent immuables. C'est ainsi que la politique coloniale belge conduit à la racialisation du rapport social entre Hutu et Tutsi.

1925 : Un décret belge réorganise la société rwandaise de façon inégale. Les chefferies des pâturages, des terres et de l'armée sont désormais uniquement attribuées à des Tutsi du fait de leur prétendue supériorité raciale défendue par les colons belges. A cette période, ils font le choix de s'appuyer sur le roi Musinga et sur la minorité tutsi, proche de la monarchie traditionnelle rwandaise, jugée plus apte à diriger, dans le but d'appuyer leur domination sur le territoire du Rwanda.

Dans ce contexte, la majorité hutu se trouve dirigée par une minorité tutsi dans le cadre de la monarchie conservée et soutenue par le pouvoir colonial. Il se forme une élite tutsi associée au pouvoir et une élite hutu infériorisée, discriminée et frustrée. Cette différenciation exacerbe encore davantage les tensions au sein et la population rwandaise.

1931 : Les pratiques ségrégatives et discriminatoires sont symbolisées par la création d'une carte d'identité mentionnant l'ethnie Hutu, Tutsi ou Twa. À cette même période, le *mwami* Musinga affirme son hostilité vis-à-vis de l'évangélisation opérée par les Pères Blancs. Il est destitué puis exilé par les autorités belges avant d'être remplacé par son fils, le roi Mutara.

1957 : Un mouvement d'opposition à la domination Tutsi se développe peu à peu chez les Hutu. Il trouve son expression dans la publication du Manifeste des Bahutu qui radicalise les relations Hutu et Tutsi et s'oppose au monopole à la fois économique, social, culturel et politique des Tutsi. Cette même année, Grégoire Kayibanda fonde le « Mouvement social Muhutu » dont les valeurs sont basées sur le contenu du Manifeste des Bahutu.

Parallèlement, les années 1950 s'inscrivent dans un contexte d'après-guerre marqué par la montée des mouvements d'émancipation et de décolonisations. Particulièrement réceptive à la contestation de la domination coloniale, l'élite tutsi perd le soutien des colons belges qui profite désormais aux Hutu numériquement majoritaires.

25 JUILLET 1959 : Mort du roi Mutara qui est remplacé par son demi-frère, le roi Kigeli.

1959 : Début de la « Révolution sociale hutu » qui vise à renverser la domination tutsi. Dirigé par Grégoire Kayibanda, ce mouvement de remise en question est incarné par le Parmehutu (Parti du mouvement pour l'émancipation des Bahutu) qui s'affirme radicalement anti-tutsi. Les premiers massacres de Tutsi sont perpétrés dès le 1er novembre 1959 (Toussaint Rwandaise) et s'accompagnent de nombreux actes criminels dont des emprisonnements, pillages, et incendies. Des milliers de Tutsi fuient les persécutions vers les pays voisins notamment au Burundi et en Ouganda.

1961 : La monarchie est abolie et remplacée, par référendum et avec l'accord de la tutelle belge, par la Première République. Le roi Kigeli part en exil en Tanzanie. Grégoire Kayibanda devient président de la République et continue de promouvoir une politique d'exclusion des Tutsi.

1ER JUILLET 1962 : Indépendance du Rwanda et désengagement de la Belgique.

1963 : Depuis le sud du pays, des exilés tentent des incursions qui aboutissent à une répression sévère du gouvernement à l'égard des « Tutsi de l'intérieur ». Cette répression se traduit notamment par des massacres perpétrés dans la région de Gikongoro.

1973 : Coup d'Etat du général Juvénal Habyarimana qui renverse le gouvernement du Président Kayibanda. C'est le

début de la Deuxième République qui perpétue la discrimination et la haine anti-tutsi. Des quotas ethniques sont appliqués à tous les domaines de la vie publique. Les massacres continuent d'être perpétrés contre les Tutsi au Rwanda.

1975 : Juvénal Habyarimana crée un parti unique : le Mouvement révolutionnaire national pour le développement (MRND) fermement opposé au retour des exilés rwandais qui ont fui le pays à la suite des persécutions et massacres perpétrés dès 1959.

En tant qu'ancienne colonie belge, le Rwanda est considéré par la France comme un allié stratégique qui doit lui permettre d'étendre sa zone d'influence francophone en plein cœur du continent africain tout proche de l'Ouganda et la Tanzanie anglophones.

Un accord d'assistance militaire est signé entre la France et le Rwanda. Dans ce cadre, des instructeurs militaires français participent à l'organisation et la formation de la gendarmerie rwandaise. Il est cependant exclu que ces instructeurs participent à des opérations de guerre ou de rétablissement de l'ordre sur le territoire rwandais.

1987 : Création du Front patriotique rwandais (FPR), un parti politique fondé en Ouganda par des exilés et descendants d'exilés qui revendiquent leur droit de retour au pays. L'Armée patriotique rwandaise (APR) constitue la branche armée du FPR.

1990 : Suite au refus catégorique du gouvernement pour le retour des exilés, le FPR fait le choix d'un retour par la force. Le pays entre en guerre dès le 1er octobre 1990. Les Forces Armées Rwandaises (FAR) affrontent les forces armées du Front Patriotique Rwandais (FPR) qui pénètre sur le sol rwandais depuis l'Ouganda. Les FAR parviennent à stopper leur progression notamment grâce à l'aide des troupes belges, zairoises et françaises (opération Noroit). Fred Rwigema est alors aux commandes du FPR. Il est tué pendant l'offensive d'octobre 1990 et remplacé par Paul Kagame, l'actuel président du Rwanda.

Dans ce contexte, l'extrémisme anti-tutsi se renforce et des milliers de « Tutsi de l'intérieur » sont emprisonnés et accusés d'être les complices du FPR.

Dès 1990, l'idéologie anti-tutsi est véhiculée par les médias. L'hebdomadaire *Kangura* publie les *Dix commandements du Muhutu*, un texte fondateur de la propagande génocidaire appelant à considérer chaque Tutsi comme un ennemi de l'intérieur et un espion du FPR. Dans ce contexte de montée de la haine, de nouveaux massacres dont notamment celui des Bagogwe (1991) ou encore celui du Bugesera (1992) sont perpétrés et justifiés par les attaques du FPR.

1992 : Création de la Coalition pour la Défense de la République (CDR) dirigée par Jean Bosco Barayagwiza qui fédère notamment une partie extrémiste du MRND et s'associe aux jeunes milices *Interahamwe* rattachées au MRND. L'idéologie anti-tutsi est alors qualifiée de Hutu Power.

1993 : Création de la Radio Télévision Libre des Mille Collines (RTLM) qui travaille à la stigmatisation des Tutsi à travers rumeurs, messages de haine et chants populaires. Les mots *inyenzi* (cafard) et *inzoka* (serpent) sont employés quotidiennement pour désigner les Tutsi.

Progressivement, un mouvement de protestation et d'opposition démocratique se met en place. En réaction à ce soulèvement populaire et pour donner des gages à la communauté internationale, le régime du président Habyarimana restaure le multipartisme en 1991, met en place un gouvernement de transition en 1992 et engage des négociations avec le FPR en 1992.

4 AOÛT 1993 : Dans le prolongement de ces mesures, les accords de paix d'Arusha (Tanzanie) sont signés le 4 août 1993 entre le président Habyarimana, les partis d'opposition démocratique, et le FPR.

Ces accords prévoient le partage du pouvoir et la fusion des armées. Dans ce contexte, Agathe Uwilingiyimana membre du Mouvement Démocratique Républicain (MDR), devient Première Ministre à partir du 18 juillet 1993.

5 OCTOBRE 1993 : L'ONU crée la Mission des Nations Unies pour l'Assistance au Rwanda (MINUAR) sous la direction du général canadien Roméo Dallaire (2500 hommes) dont le but est de s'assurer de la mise en place des accords d'Arusha. Le président Habyarimana retarde cependant l'application de ces accords sous la pression des extrémistes.

6 AVRIL 1994 : L'avion du Président Hutu Juvénal Habyarimana est la cible d'un attentat dans la soirée du 6 avril 1994. Les Tutsi sont immédiatement désignés responsables de cet assassinat. Sur les ondes de la RTLM, l'appel à la vengeance est lancé et les massacres débutent.

8-14 AVRIL 1994 : Lancement de l'opération militaire française Amaryllis pour évacuer les ressortissants français et étrangers à la suite de l'attentat. Les troupes françaises n'interviennent pas pour mettre fin aux massacres en cours. Parallèlement, la MINUAR fait le choix de quitter l'école technique de Kicukiro où s'étaient réfugiés des Tutsi menacés. Le Conseil de sécurité des Nations Unies réduit l'effectif de la MINUAR qui passe de 2500 hommes à 270 hommes.

1994 : Dès la nuit du 06 au 07 avril, les tueurs exécutent les premières victimes Tutsi. Des barrières sont dressées afin de contrôler les cartes d'identité. Les opposants au régime sont rapidement assassinés dont la Première Ministre hutu Agathe Uwilingiyimana qui aurait dû succéder à Juvénal Habyarimana selon ce que prévoit la Constitution. Les dix Casques bleus chargés de sa protection sont également assassinés.

L'assassinat des figures de l'opposition démocratique permet aux extrémistes de s'emparer de l'appareil d'Etat. Le Gouvernement Intérimaire Rwandais (GIR) se met en place. Il est présidé par deux extrémistes du Hutu Power : Théodore Sindikubwabo (MRND) et par son Premier Ministre Jean Kambanda (MDR). Le colonel Bagosora incarne désormais la principale autorité militaire du pays. Ensemble, ils orchestrent les massacres dans une logique génocidaire avec la mobilisation de l'armée et des milices. L'idéologie raciste et la diabolisation du FPR sont alors mobilisées pour entraîner également la population civile à « travailler » aux massacres des Tutsi.

Pendant le génocide, les meurtres sont commis par armes automatiques, grenades, armes blanches (machettes, gourdins cloutés). Cette variété d'armes renvoi directement à la diversité des acteurs mobilisés dans la traque et le massacre des Tutsi pendant le génocide. L'extermination planifié est facilitée par le regroupement des personnes menacées dans les églises, les écoles et hôpitaux considérés comme des lieux de refuge. Ils se révéleront être les plus grands lieux de massacre.

Les actes de tortures, de mutilations et d'humiliations sont nombreuses parmi lesquelles la profanation des corps, la mise en esclavage, parfois sexuel ou encore l'obligation d'assister à la mise à mort de proches. Le viol avec transmission explicite du virus du sida est massif.

Sur le million de victimes, les deux tiers des victimes sont abattus pendant les cinq premières semaines du génocide qui durera 100 jours.

22 JUIN 1994 : La France déclenche l'opération Turquoise sous l'égide des Nations Unis dans le but affiché de protéger les populations civiles. En réalité, la zone humanitaire profite aux génocidaires qui peuvent fuir vers le Congo RDC. La mission prend fin le 22 juillet puis est relayée par la MINUAR 2.

JUILLET 1994 : Le génocide prend fin avec la victoire militaire du FPR le 4 juillet 1994. Le pays est alors ravagé. Des dizaines de milliers de personnes sont sur les routes de l'exil. Des dizaines de milliers de corps sont abandonnés sur les lieux de massacres. L'ensemble de la région sera durablement déstabilisé par l'onde de choc social, politique et militaire du génocide.

Un nouveau gouvernement est formé et présidé par Pasteur Bizimungu le 19 juillet 1994.

8 NOVEMBRE 1994 – 31 DÉCEMBRE 2015 : Le Conseil de sécurité des Nations Unies crée le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) pour retrouver et poursuivre les principaux responsables du génocide perpétré contre les Tutsi au Rwanda en 1994. Le premier jugement rendu par cette juridiction concerne Jean-Paul Akavezu, ancien bourgmestre de la commune de Taba, qui fut condamné à perpétuité pour son implication dans le génocide.

2000 : Démission de Pasteur Bizimungu le 23 mars 2000. En tant que vice-président, Paul Kagame lui succède et devient président par intérim. Il est élu président de la République le 17 avril 2000.

2007 : Abolition de la peine de mort au Rwanda

ENTRE 2005 ET 2012 : Environ 1 million de personnes sont jugées par les juridictions *Gacaca*. Au-delà des punitions infligées, l'objectif de « refaire société » entre travail de mémoire et justice.

26 MARS 2021 : Une commission d'historiens français, réunie autour de Vincent Duclert, remet au président Macron un rapport de 1200 pages sur le rôle de la France au Rwanda entre 1990 et 1994.

SEPTEMBRE 2023 : Les sites mémoriaux de Gisozi, Murambi, Bisesero et Nyamata sont officiellement inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en reconnaissance de leur rôle de mémoire, de réconciliation nationale et de transmission aux nouvelles générations.